

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14/09/2026

LES DEPENSES DE LOGEMENT EN 2025 : RESULTATS DU COMPTE DU LOGEMENT (EDITION 2026)

Le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique du ministère, publie le 14 septembre 2026 le « Rapport du compte du logement 2025 », qui dresse chaque année un panorama de l'ensemble des dépenses liées au logement en France et de leur financement. **En 2025, la dépense en logement atteint 620,7 milliards d'euros, en légère hausse de 0,4 %.** Le logement demeure un poste majeur pour les ménages, représentant **28 % de leur budget**, et un secteur clé de l'économie française, avec une dépense équivalente à **21 % du PIB**.

Les dépenses courantes (loyers, charges, énergie, entretien) ralentissent avec une progression limitée à 1,9 % (après +4,6 % en 2024). Ce ralentissement s'explique par une moindre hausse des prix après des années de forte inflation. Parmi les dépenses courantes, les loyers continuent d'augmenter (+2,9 %) mais à un rythme plus modéré que les années précédentes, tandis que les dépenses d'énergie reculent de 3,6 % en raison du reflux des prix.

L'investissement en logement recule de 4,4 % en 2025, principalement sous l'effet de la forte baisse de l'investissement dans le logement neuf (-12,9 %). Dans ce contexte, les mises en chantier restent à un niveau historiquement faible, avec 269 700 unités, soit 25 % de moins qu'avant la crise sanitaire. Le parc de logements, 38,5 millions d'unités en France, progresse de 0,6 %, soit son rythme de croissance le plus faible depuis quarante ans. Les dépenses

d'investissement consacrées aux gros travaux d'entretien et d'amélioration ralentissent également fortement (**+0,2 % après +2,1 % en 2024**), avec une diminution des volumes de travaux pour la première fois depuis 2020.

A l'inverse, après trois années de baisse, **les transactions de logements anciens rebondissent de 19 % en 2025**, soutenues par une légère diminution des taux de crédit immobilier, qui se stabilisent autour de 3 %. Après deux années de repli, les prix des logements anciens repartent légèrement à la hausse (+0,6 %). Cette évolution, majeure pour le marché de l'immobilier, n'a toutefois qu'un impact de second ordre sur le compte du logement.

En 2025, les aides publiques au logement atteignent 45,9 milliards d'euros, en hausse de 5,5 %. Elles visent à la fois à soutenir les ménages et à relancer l'investissement. Pour les ménages, les aides personnelles (APL, ALS, ALF) progressent de 3 % dans la continuité de 2023 et 2024. L'aide sociale à l'hébergement (ASH) et l'aide aux hébergements pour personnes âgées handicapées ou en difficulté sociale augmentent également. Les avantages de taux de TVA à 5,5 % et à 10 % pour les petits travaux d'amélioration restent stables. A l'inverse, le chèque énergie recule, à la suite de la baisse des prix de l'énergie.

Pour les producteurs de logements et les propriétaires rénovant des logements, MaPrimeRénov' augmente fortement de 52 % en 2025 pour accompagner la transition énergétique, après une année 2024 marquée par une mise en pause. Les subventions aux bailleurs sociaux augmentent de 25 %, permettant de financer davantage de logements très sociaux (PLAI, PLUS) et de rénover le parc existant. Les avantages de taux (prêt à taux zéro, prêt pour les logements locatifs sociaux) et les avantages fiscaux (exonération de taxe foncière, réduction de TVA) contribuent également au soutien de l'investissement locatif social et aux travaux d'amélioration.

Après deux années de baisse, **les prélèvements fiscaux liés au logement augmentent de 4,9 % en 2025**. Cette évolution résulte principalement de la fin du bouclier tarifaire sur l'électricité et du redressement des droits de mutation, lié à la reprise des transactions dans l'ancien. La progression de la taxe foncière

contribue également, dans une moindre mesure, à cette hausse. À l'inverse, les prélèvements sur le logement neuf reculent, reflétant la crise de ce segment en 2025.

Retrouvez en ligne le « [Rapport du compte du logement 2025](#) »

Rattaché au Commissariat général au développement durable (CGDD), le Service des données et études statistiques (SDES) est le service statistique ministériel chargé de l'écologie, de l'énergie, de la construction, du logement et des transports. Il collecte, produit et diffuse les statistiques de référence de ces domaines et contribue à la conception et au suivi de ces politiques publiques. Le CGDD est la direction générale de l'économie et de la consommation durables, des données, de la recherche et de l'innovation des ministères de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, des Transports et de la Ville et du Logement.